



CONVOCATION CONSEIL MUNICIPAL

Mesdames, Messieurs les Conseillers Municipaux,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la séance ordinaire du Conseil Municipal qui aura lieu à la Mairie, salle des mariages, le :

Mercredi 28 septembre 2022, à 20 heures

Comptant sur votre présence,

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs les Conseillers Municipaux, à l'assurance de mes meilleures salutations.

A SAINT-CHRISTOLY-DE-BLAYE, le 21 septembre 2022.
Madame le Maire, Murielle PICQ.

ORDRE DU JOUR :

1. Mise à jour du tableau des emplois.
2. Adoption de l'instruction budgétaire et comptable M57.
3. Validation du tableau de classement et de nomination des voies communales.
4. Choix d'orientation dans le cadre du projet de création d'habitats partagés.
5. Acceptation d'un don de la SARL GRELIER.
6. Subvention exceptionnelle section locale UNC.

INFORMATIONS DIVERSES